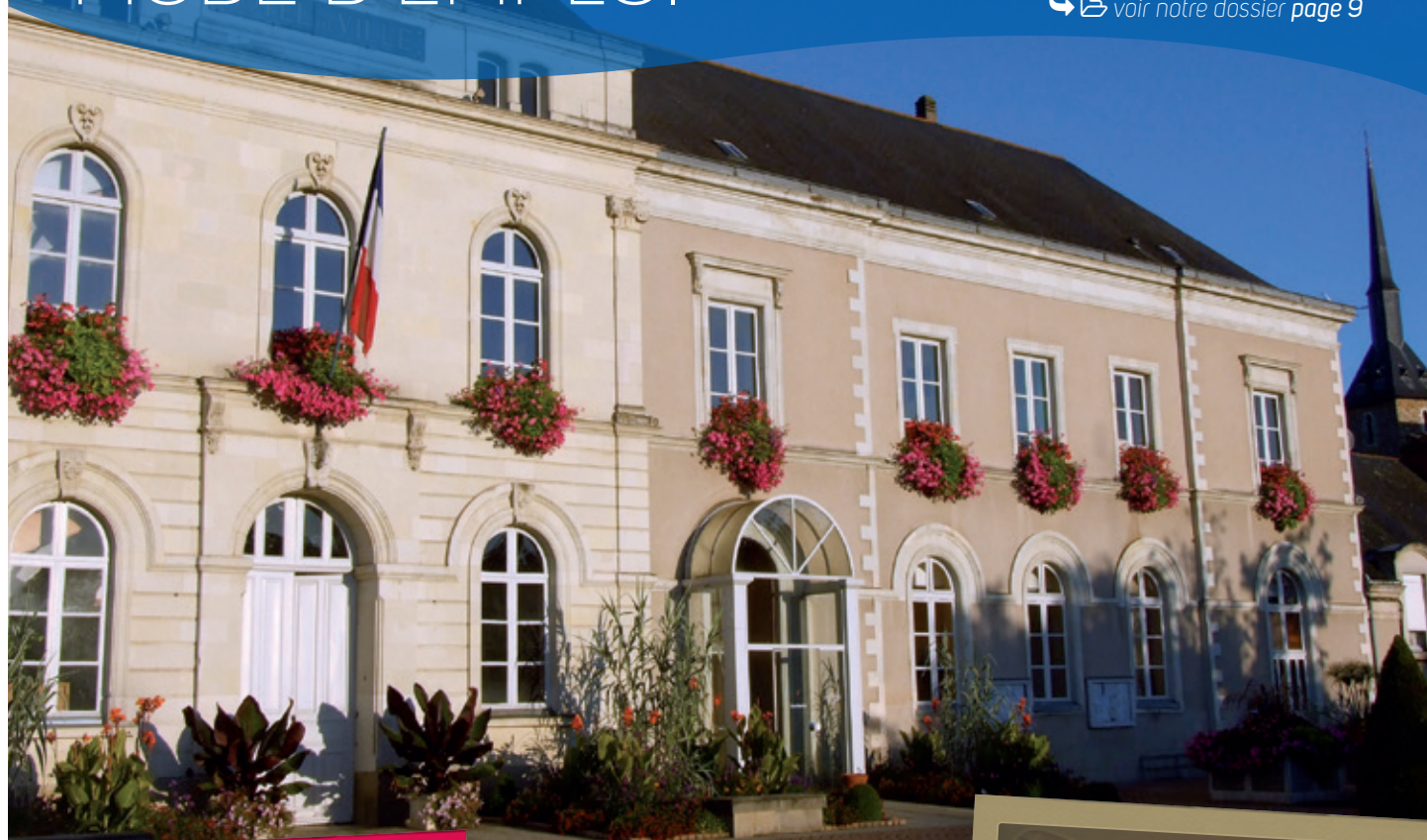


DÉCISIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

➡ voir notre dossier page 9



>> ACTUALITÉS

*Fête
du
Pain*

Fabrication
Dégustation
Exposition

Dimanche
12
Novembre
2017

Les boulangers du département
réunis au Lion d'Angers.....p.4

>> LE LION ÉVOLUE

Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

ENSEMBLE ÉCRIVONS
L'AVENIR
D'UN TERRITOIRE
RESPONSABLE

Découvrir la Communauté
de communes des Vallées
du Haut-Anjou.....p.15

>> VIVRE AU LION



Le transport solidaire
facilite vos déplacements.....p.16

► L'AGENDA	>> PAGE 2
► L'ÉDITO	>> PAGE 3
► ACTUALITÉS	>> PAGES 4-7
► LE DOSSIER	>> PAGES 9-12
► LE LION ÉVOLUE	>> PAGE 15
► VIVRE AU LION	>> PAGES 16-17
► CAHIER DES ASSOCIATIONS	>> PAGES 19
► NOUS Y ÉTIONS ET VOUS?	>> PAGE 20



>> L'AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 11	Commémoration de l'Armistice à 10 h 30, place Charles de Gaulle au Lion d'Angers et à 10 h à Andigné.
Dimanche 12	Fête du pain dès 9 h, à l'hippodrome.
Jeudi 16	Permanence d'inscriptions aux Restos du Cœur, à l'espace Saint Exupéry.
Vendredi 17	Rencontre avec les nouveaux habitants à 19 h, à l'espace Saint-Exupéry.
Vendredi 24 et samedi 25	Projection de photos de Guy Bernet et Christian Baux à 20 h, à l'espace Saint-Exupéry.
Vendredi 24 et samedi 25	Collecte de la Banque alimentaire dans les magasins Proxi et Super U du Pays Lionnais.

DÉCEMBRE

Du vendredi 1 ^{er} au samedi 30	Mois commercial de l'Entente des Artisans et Commerçants.
Lundi 4	Conseil municipal à 20 h 30, à la salle du Conseil de la Communauté de communes.
Vendredi 8	Représentation théâtrale de l'association Lesbonnesdanes au profit du Téléthon à 20 h 30, à l'espace Emile Joulain.

Vendredi 8 et samedi 9

Téléthon.

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24

Passage du Père Noël dans le centre-ville.

JANVIER

Samedi 7	Cérémonie des vœux de la commune déléguée d'Andigné à 11 h, à la salle communale.
Lundi 8	Conseil municipal à 20 h 30, à la salle du Conseil de la Communauté de communes.
Samedi 13	Cérémonie des vœux à 11 h, espace Emile-Joulain.
Vendredi 13 et samedi 14	Portes ouvertes du collège François d'Assise le 13 de 17 h 30 à 19 h 30 et le 14 de 9 h 30 à 12 h 30.

LE JOURNAL DU
lion

Le prochain Journal du Lion sera distribué début février 2018.
Vous pouvez transmettre vos propositions d'article jusqu'au 20 décembre 2017 à : communication@lelionsdangers.fr

PROGRAMME CHARGÉ
AVANT LA NOUVELLE ANNÉE!

Ce bulletin fait la charnière entre la fin 2017 et le début 2018. Alors que le Mondial 2017 a confirmé le succès du championnat du monde, plusieurs manifestations vous sont présentées dans les prochaines pages.

Tout d'abord, dans un tout autre registre, celle des festivités du centenaire de la Première Guerre. Elles sont empreintes d'une grande solennité et permettent de voir à quel point les soldats touchés étaient des gens croisés au quotidien. Plus ludique la fête départementale des boulangers vous permettra de découvrir l'excellence de ce métier.

Les élus que nous sommes prennent le temps de présenter la ville aux nouveaux habitants afin de partager la connaissance que nous avons de la ville et des services en place. Inscrivez-vous à cette rencontre prévue le 17 novembre, cela vous permettra de vous faciliter le quotidien, et à nous d'avoir votre regard neuf sur la ville. Une autre manifestation où toute la population est invitée : les vœux du Maire qui auront lieu le 13 janvier 2018 à 11 h, à l'espace Emile Joulain. Nous vous ferons le retour des mois passés et surtout vous présenterons les projets déjà lancés pour la nouvelle année. Vous découvrirez d'ailleurs dans le dossier central de ce Journal du Lion comment chaque projet est étudié et examiné par les conseillers municipaux avant de pouvoir voir être réalisé. Un processus parfois long, mais gage de l'intérêt général et de la bonne maîtrise des dépenses publiques.

Bien évidemment, les rubriques habituelles sont présentes : les nouveautés avec la réalisation des PACS en mairie, ou la proposition de subventions pour les commerces qui font l'effort de modernisation pour mieux vous servir.



Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

Etienne Glémot

BONNE LECTURE À TOUS,
BONNE FIN D'ANNÉE
ET RENDEZ-VOUS EN 2018

>> INFOS PRATIQUES

MAIRIE DU LION D'ANGERS
Place Charles de Gaulle
Le Lion d'Angers
BP 40017
49505 SEGRÉ Cedex
02 41 95 30 16
02 41 95 34 87
mairie@lelionsdangers.fr
www.lelionsdangers.fr
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Mercredi et samedi de 9 h à 12 h.

MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ
5 rue de la Croix Ruaud
49220 Andigné
02 41 61 30 08
mairie.andigne.49@wanadoo.fr
Ouverture : Lundi de 9 h à 12 h 15. Mardi et vendredi de 13 h 30 à 17 h. Le premier samedi du mois de 9 h à 12 h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
2, rue du Courgeon
BP 10032 - Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74
02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr

OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU ANTENNE DU LION D'ANGERS
56, rue du Général Leclerc
Le Lion d'Angers
02 41 95 83 19
officedetourisme@anjoubleu.com
www.anjoubleu.com

TRÉSOR PUBLIC
18, quai d'Anjou
Le Lion d'Angers
02 41 95 31 30

LA POSTE
44, rue du Général Leclerc
Le Lion d'Angers
02 41 21 04 21

GENDARMERIE
Avenue des Acacias
Le Lion d'Angers
02 41 95 30 13

S.I.S.T.O. - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
02 41 92 52 72

S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX
Souscription : 02 44 71 05 50
Urgence : 02 44 71 05 58

URGENCES
SAMU : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18 ou 112
Pharmacie de garde : 32 37
Médecins de garde (soir et week-end) : 116 117

MÉMOIRE

Commémoration de l'Armistice de 1918

Les Lionnais, petits et grands, sont conviés le samedi 11 novembre 2017 à commémorer la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, en s'associant aux anciens combattants et en participant à cette célébration.

Déroulement de la cérémonie

- Rassemblement aux Monuments aux Morts, place Charles de Gaulle, à 10 h 30
- Minute de silence et dépôt de gerbes.
- Reprise de la Marseillaise par l'ensemble vocal de l'École de musique de l'Anjou Bleu et des élèves du groupe scolaire d'Edmond-Girard et de l'école Sainte-Claire
- Remise des décorations « Reconnaissance de la Nation » par l'AFN
- Lecture du message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants
- Citation des Morts pour la France aux combats de 1917
- Lecture de poèmes par des élèves du groupe scolaire d'Edmond-Girard et de l'école Sainte-Claire



- Reprise de « L'hymne à la joie » par l'ensemble vocal de l'École de musique de l'Anjou Bleu
- Défilé jusqu'au cimetière et dépôt de gerbes.

Célébration à Andigné

Un dépôt de gerbes aura également lieu au cimetière d'Andigné à 10h.

À NOTER



Échange de vœux le 13 janvier

Lionnaises, Lionnais, jeunes et aînés, bénévoles des associations, artisans et commerçants, vous êtes tous conviés le samedi 13 janvier 2018 à 11 h, à l'espace Emile Joulain, à la cérémonie des vœux de la municipalité. Le Maire et le Conseil municipal reviendront sur les moments forts de l'année écoulée et vous présenteront leurs projets pour l'avenir. Une cérémonie des vœux sera également organisée sur la commune déléguée d'Andigné le 7 janvier à 11 h.

INVITATION

Les boulangers du département réunis au Lion d'Angers

La Fête du Pain, grande manifestation gourmande, se déroulera au Lion d'Angers le 12 novembre.

Organisée par la Fédération des boulangers du département, la Fête du pain a pour but de valoriser et promouvoir le métier de boulanger auprès du public. Chaque année, cette manifestation gourmande départementale attire des centaines de boulangers en compétition : meilleurs pains, pièces artistiques, viennoiseries...

Les journées du vendredi 10 et samedi 11 seront réservées aux visites des enfants des écoles et aux opérations du jury. Le grand public sera accueilli le dimanche 12 novembre à partir de 9 heures. Au programme : démonstrations, dégustations de produits 100 % faits maison ! Les visiteurs verront ainsi les boulangers à l'œuvre et pourront découvrir les pièces artistiques réalisées lors des concours. Le dimanche soir, la boulangerie qui aura remporté le plus de prix se verra remettre « Le Talmenier d'or », la plus haute distinction du département.



INFOS PRATIQUES :

- ✓ Fête du Pain
- 📅 Dimanche 12 novembre 2017
- 🕒 De 9h à 18h
- 📍 Hippodrome de l'Isle-Briand
- 🎟 Entrée gratuite

DÉCOUVERTE

Des photos pour s'évader une soirée

Partager, observer la nature, à l'étranger ou proche de nous... Guy Bernet et Christian Baux, tous deux passionnés de photographie, convient les Lionnais à découvrir leurs plus beaux clichés lors de séances de projections : vendredi 24 et samedi 25 novembre à 20 h, au complexe Saint-Exupéry. **Entrée gratuite.**

LE SAVIEZ-VOUS

Le Mondial du Lion reconduit pour 3 ans

Bonne nouvelle pour les férus du Mondial du Lion ! La fédération française d'équitation internationale a confirmé début octobre l'attribution de son organisation au site du Lion d'Angers jusqu'en 2020, une grande reconnaissance pour tous ceux qui participent chaque année au succès de ce Championnat du Monde des Jeunes Chevaux. Quelques jours après une sublime 32^{ème} édition, les équipes d'organisation sont ainsi toutes déjà dans les starting-blocks pour imaginer le prochain championnat, qui se déroulera du 18 au 21 octobre 2018.



Photo : Solène Bailly

SOLIDARITÉ

La Banque alimentaire compte sur vous

À l'occasion de leur grande Collecte Nationale, les Banques Alimentaires font appel à la générosité du grand public les vendredis 24 et samedi 25 novembre prochains. Une cinquantaine de bénévoles des CCAS du Lion d'Angers et de la Communauté de Communes se relaieront dans les magasins Proxi du Lion d'Angers et Super U du Pays Lionnais pour collecter un maximum de denrées alimentaires. Les besoins sont toujours présents, les dons de chacun seront les bienvenus.

MERCI !



LES BANQUES ALIMENTAIRES



Ouverture des locaux des Restos du Cœur

Les distributions des Restos du Cœur du Lion d'Angers reprennent fin novembre, pour toute la période hivernale.

L'équipe des Restos du Cœur invite les personnes souhaitant bénéficier de ces distributions à s'inscrire le jeudi 9 novembre de 14 h à 18 h, salle Paillard ou le jeudi 16 novembre de 9 h à 12 h au local des Restos du Cœur et de 14 h à 18 h, salle Paillard. Les intéressés devront se munir des justificatifs de ressources et de charges ainsi que de leur livret de famille.

Les distributions débuteront le jeudi 23 novembre et se dérouleront jusqu'à fin mars tous les jeudis matin de 9 h à 11 h, au complexe Saint-Exupéry, dans le local mis à disposition par la ville du Lion d'Angers.

Les bénévoles des Restos du Cœur du Lion d'Angers remercient par avance tous les donateurs qui amélioreront les distributions en fournissant à l'association pain, légumes, fruits...

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



8 et 9
DECEMBRE
2017

GÉNÉRATION
TÉLÉTHON

Tous mobilisés pour le Téléthon

Comme les années précédentes, les Lionnais et les associations seront invités à participer à cette manifestation de solidarité, qui se déroulera au Lion d'Angers les 8 et 9 décembre. L'an dernier, ce sont près de 2 300 € qui avaient été collectés. Mobilisons-nous pour faire mieux en 2017 ! Rendez-vous mi-novembre sur notre site Internet www.leliondangers.fr pour découvrir le programme complet des animations proposées.

Lesbonnedanes sur les planches pour le Téléthon

Si vous avez raté les dernières représentations de la pièce « Du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes ! », c'est le moment d'y aller ! La compagnie théâtrale Lesbonnedanes présentera une dernière fois cette comédie de Jean-Paul Cantinaux spécialement pour le Téléthon, le vendredi 8 décembre prochain. Les comédiens vous attendent nombreux pour partager avec eux une soirée de détente et de rire pour la bonne cause !

INFOS PRATIQUES :

- ✓ Lesbonnedanes
- 📅 Vendredi 8 décembre
- 🕒 à 20h30
- 📍 Espace Emile Joulain
- 📞 Réservations conseillées : 06 72 04 47 05
- 📞 06 71 16 10 85
- 🎟 Tarifs :
- € Adulte : 7 €
- € Enfants (-14 ans) : 3 €
- € Enfants (- 5 ans) : gratuit



ATRIUM ASSURANCE - Sarl Agent

ASSURANCES - PLACEMENTS

LE LION D'ANGERS 16 rue du Marché Tél. 02 41 95 31 32 hubert.braud@mma.fr	CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE 24 rue Nationale Tél. 02 41 69 84 45	TIERCÉ 9 place de la Mairie Tél. 02 41 42 63 61 jerome.debowski@mma.fr	SEGRÉ 1 place de la République Tél. 02 41 92 12 24 cabinet.segre@mma.fr
---	---	--	---

N°ORIAS : 08 039 177 - www.orias.fr
ACPR - 61, rue Taibout 75436 PARIS cedex 09
Tél. 01 55 50 41 41

MOREAU & Associés

La maîtrise de l'eau & des végétaux

TRAVAUX PUBLICS

ELAGAGE

Zone d'activités La Barrière - 49220 ANDIGNÉ - Email : contact@moreauassociés.fr
Tél. 02 41 61 46 13 - Fax 02 41 61 49 27

Portail - Automatismes

Escalier • Garde-corps

ZA La Grosse Pierre II - 1 rue des Roys
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 18 01 16 - Fax 02 41 95 35 00
Courriel : boulayserrierie@outlook.com

PIZZERIA GRILL MADONA

Avec terrasse d'été

Rue du Canal - 49220 LE LION D'ANGERS

☎ 02 41 95 67 13

Fermé : Le lundi et le mardi

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE HOUDMON

Zone artisanale - Route d'Angers
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 39 80
Fax 02 41 95 64 55

Fabrication de meubles de cuisine et salle de bains
Menuiseries bois, PVC ou alu • Tous types de parquet
Escalier sur mesure, façade de placard coulissante
et aménagement intérieur • Portail extérieur

Nicolas Placais Artisan Peintre

06 75 26 06 04
contact@nicolas-placais.com

La Basse Folie 49220 LE LION D'ANGERS
www.nicolas-placais.com

Peinture intérieure Peinture décorative Fresque & trompe l'oeil Revêtement mural & sol Façade

MAILLET Ludovic

Plomberie Sanitaire Chauffage Electricité Entretien chaudière

Vente et installation - Neuf et Rénovation

6, rue de la Maréchalerie
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 93 18 29
sarl.milletludovic@orange.fr

Salle à Manger

Restaurant - réception

Ouvert du mardi au vendredi
et le dimanche midi

Tél. 02 41 41 99 81 - www.lasalleamanger.fr

Route de Candé - La Vez - 49220 Le Lion d'Angers

Les TREILLES GOURMANDES

FOIE GRAS - MAGRET - CONFIT

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

Tél. 02 41 95 82 82 - www.treillesgourmandes.com

Les mains vertes de la ville mises à l'honneur

FLEURISSEMENT

Le palmarès du concours des maisons fleuries 2017 a été dévoilé mercredi 4 octobre dernier devant plus de 150 personnes.

Participants, jurés, élus et agents des espaces verts ont eu le plaisir de se retrouver pour la traditionnelle soirée de remise des prix du concours des maisons fleuries. Au total, ce sont 129 Lionnais qui ont concouru à cette édition 2017, répartis en quatre catégories : « maisons avec jardin », « fenêtres et murs », « HLM » et « fermettes et maisons de campagne ». Après un visionnage de photos du fleurissement de la ville et du voyage à Saint-Lyphard, les résultats ont été promulgués.

➤ Gagnant de la catégorie « MAISON AVEC JARDIN »

M. Gaudin **1**

➤ Gagnant de la catégorie « FENETRES ET MURS »

Mme Denous **2**

➤ Gagnant de la catégorie « HLM »

Mme Diard **3**

➤ Gagnant de la catégorie « FERMETTES ET MAISONS DE CAMPAGNE »

M. et Mme Peltier **4**



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'ÉDITION 2018 ?

☑ N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant en mairie !



Ouverture d'un multi-accueil pour les tout petits

PETITE ENFANCE



Pour mieux répondre aux besoins, la halte-garderie Les Marmousets se transforme en multi-accueil.

Mode de garde collectif, le multi-accueil permet de combiner l'accueil temporaire et l'accueil régulier des enfants en bas-âge. Ce nouveau service, qui conserve le nom « Les Marmousets », permet d'accroître les plages d'ouverture, mais également la capacité d'accueil : l'équipe de professionnels sera ainsi étoffée pour accueillir désormais jusqu'à 18 enfants, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Le multi-accueil est géré par l'Association Petite Enfance (via une délégation de service public de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou), qui a pensé l'organisation des locaux et le fonctionnement du lieu d'accueil, dans l'optique d'assurer un accueil de qualité et de faciliter les repères des jeunes enfants. Un système de professionnels référents est mis en place pour mieux accompagner l'enfant dans son développement, repérer ses besoins individuels et s'assurer de son intégration en tant qu'être humain singulier dans un lieu collectif. Concernant les repas, ils sont confectionnés sur place par deux professionnelles formées à l'hygiène et à l'équilibre alimentaire du jeune enfant, dans une démarche écoresponsable.

À partir du 4 décembre prochain, le multi-accueil sera transféré temporairement au sein du Pôle Santé Social du

Lion d'Angers, le temps de procéder à un agrandissement des locaux actuels situés rue du Courgeon. Les travaux, d'un montant de 260 000 € TTC financés par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, devraient s'achever au printemps 2018.

INSCRIPTIONS :

À ce jour, des places sont disponibles en accueil occasionnel. Pour l'accueil régulier, il reste des possibilités d'accueil pour des enfants âgés de plus de 14 mois.

RENSEIGNEMENTS :

Multi-accueil Les Marmousets
☎ 02 41 95 70 18
✉ lesmarmousets@associationpetiteenfance.fr

Rencontre avec les nouveaux habitants

INVITATION



Pour plus de renseignements ou pour participer à cette réunion d'information, les intéressés peuvent prendre contact avec la mairie au **02 41 95 30 16**.

Fleur Blanche
Votre fleuriste
Livraison à domicile
02 41 95 68 42 par ☎
24, rue du Général Leclerc - **LE LION D'ANGERS**
fleurblanche49@orange.fr
www.fleurblanche-49.com

RESTAURANT L'AUTHENTIQUE
Cuisine gourmande
02 41 27 32 46
48 rue du G^{al} Leclerc
49220 **Le Lion d'Angers**
r.authentique@free.fr

FLEUR DE PEAU
INSTITUT DE BEAUTÉ
16 QUAI DE BRETAGNE
49220 LE LION D'ANGERS
TEL 02-41-95-36-82

Florence PAGERIE
COIFFURE MIXTE
Journée continue le samedi
32 rue Général-Leclerc - LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 31 51

TABAC - PRESSE - LOTO
Carterie - Relais Colis
Photocopie noir et blanc et couleur - Fax
11, rue du Général Leclerc
49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 86 00

P. GIRAUD - A. MIGOT - N. DUPONT *Notaires associés*
Vos interlocuteurs en matière de :
• droit immobilier • droit de la famille et des affaires
• ventes et achats de biens • gestion de patrimoine
44 avenue de l'Europe - 49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 30 19 - Fax 02 41 95 81 43 - Email : etude.migotetassociés@notaires.fr
Nicolas DUPONT - Annexe : 28 rue Pasteur - 49220 VERN D'ANJOU - Tél. 02 41 61 01 50
Fax 02 41 61 47 36 - Email : etude.dupontetassociés@notaires.fr - Site internet : gmd-leliondangers-verndanjou.notaires.fr

KARL LAGERFELD
Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie
20 rue du Général Leclerc
LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 95 31 31
Collection de montures Karl Lagerfeld hors verres correcteurs, en exclusivité dans les magasins Optic 2000 sur points de vente et Corners Karl Lagerfeld. Photos non contractuelles. Les montures peuvent varier selon les points de vente. Offre valable jusqu'au 31/03/2017. Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés, soumis à marquage CE sur les produits et le document d'accompagnement, conformément à la réglementation. Demandez conseil à votre opticien. Mar 2016, SRM 303 580 078 - RCS Nanterre www.optic2000.com

BOUBLIN & MARTIN
réinventons / notre métier
L'EXPERTISE À VOTRE SERVICE
Assurance • Placement • Banque
14, rue du Général Leclerc
49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 0 241 953 220
agence.mblelion@axa.fr
113, Bd St Michel BP10308
49103 ANGERS Cedex 02
Tél. 0 241 608 608
agence.mbangers@axa.fr
Inscrit sur la liste Orias sous le n° 09048893 et n° 17003379 - www.orias.fr
Soumis au contrôle de l'ACPR www.acpr.banque-france.fr • Eirl Boublin Franck & Eirl Martin Christophe

LE VRAI CONSEIL
pulsat
Services Proximité
EURL MOREAU Sébastien
02 41 95 83 68
12 rue du Marché
49220 LE LION D'ANGERS
pulsat.fr
IMAGE | SON | MULTIMÉDIA | ÉLECTROMÉNAGER

AMBULANCE HAUT ANJOU
TAXI HAUT ANJOU
Matériel médical
Vente
Location
Chaussures de confort
Tél. 02 41 95 49 00
Tél. 02 41 95 70 70
53, rue du G^{al} Leclerc - 49220 Le Lion d'Angers
www.taxihautanjou.com

DÉCISIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI



AU SERVICE DES HABITANTS : LE PROCESSUS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Notre commune ne cesse d'évoluer et de grandir.

Pour nous, vos élus au sein du conseil municipal, notre credo demeure le même : « Être à l'écoute des besoins de notre population ».

Avec la nécessité de respecter le temps de partager la complexité des questions à traiter et à régler, le temps de la motivation et de l'enthousiasme à agir au quotidien pour l'intérêt général.

Pour ce faire, nous sommes amenés à prendre et appliquer des décisions, dont

certaines peuvent parfois suivre un processus minutieux où les avis de chacun sont pris en compte, tout en faisant continuellement attention à l'utilisation des deniers publics.

Le dossier de ce numéro vous décrit donc comment se déroulent ces différentes étapes, dont l'aboutissement se situe lors des votes en séances publiques du Conseil municipal.

Ainsi, nous faisons en sorte que l'environnement de notre commune, qui est admiré par tous, porte toutes nos atten-

tions, et nous travaillons avec l'équipe des employés communaux pour garder la qualité de vie et le charme du lion d'Angers.

Soyez certains que tous vos élus auront à cœur que notre devise, « SERVICE - PROXIMITÉ - GESTION » reste un signal et un engagement fort !

Nooruddine Muhammad,
Premier adjoint au Maire
Délégué à la communication, la culture
et aux relations intercommunales

DÉCISIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI



1 EXPRESSION D'UN BESOIN décision à prendre ou achat à réaliser

Concrètement :

La salle du judo est vétuste et ne répond plus aux critères d'accessibilité. Par ailleurs, les effectifs du club sont en constante augmentation.

Lorsqu'un projet implique un important investissement financier, il est, dès sa phase de réflexion, présenté lors du Conseil municipal dédié au vote du budget, afin d'inscrire les crédits suffisants à sa réalisation.

2 ANALYSE ET FORMULATION DU BESOIN

-> PAR LA OU LES
COMMISSION(S)
MUNICIPALE(S)
COMPÉTENTE(S)

La commission « patrimoine » va étudier les différentes solutions à mettre en œuvre : rénover la salle ? Construire une nouvelle salle ? Aménager un dojo dans un autre lieu déjà existant ?

La commission « vie associative » va également être associée puisqu'elle est saisie pour toutes questions relatives aux associations. Elle se chargera de rencontrer les divers utilisateurs pour recueillir leurs besoins précis.

Aller-retour entre la commission et le Bureau Municipal jusqu'à ce que le projet soit défini.

3 VALIDATION DU BESOIN -> PAR LE BUREAU MUNICIPAL

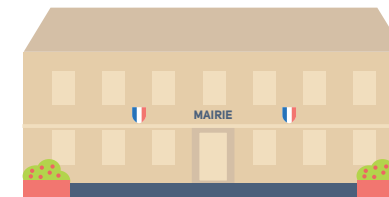
Le projet retenu par la commission « patrimoine » (la construction d'une nouvelle salle) est présenté au Bureau Municipal qui en étudie sa faisabilité et complète les orientations choisies.



4 VALIDATION DE LA DÉPENSE -> PAR LA COMMISSION « FINANCES »

La commission « finances » valide le projet et autorise le lancement de dépenses en s'assurant de la disponibilité de crédits.

Les conseillers municipaux reçoivent en amont de la séance du Conseil municipal une convocation et une note de synthèse qui leur résume les sujets qui seront soumis au vote. Dans notre exemple, il sera présenté au sein de la note de synthèse les éléments nécessaires pour comprendre, analyser puis se positionner sur le projet de construction d'une nouvelle salle de judo.



5 VOTE DU PROJET -> PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le résultat des travaux réalisés dans les diverses commissions est soumis au vote du Conseil municipal, qui valide définitivement le projet. La décision finale revient en effet à l'ensemble des conseillers municipaux.



Un document officiel, appelé « **délibération** » indique le résultat du vote des conseillers municipaux et acte la décision. La délibération est transmise à la Sous-préfecture de Segré qui se charge de vérifier la légalité de la prise de décision et autorise l'application de la décision.



Les conseillers municipaux se réunissent en Conseil municipal le premier lundi de chaque mois.

LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public, cependant les spectateurs ne peuvent prendre part aux débats.

DÉROULEMENT :

1. Ouverture de la séance par le Maire et vérification du quorum, c'est-à-dire que le nombre des présents doit être supérieur à la moitié des membres du Conseil. Si le quorum n'est pas atteint, la séance doit être reportée. Les membres absents ayant donné leur pouvoir sont cités.
2. Adoption du compte rendu du Conseil municipal précédent
3. Désignation d'un secrétaire de séance par le Conseil municipal. Le secrétaire de séance doit être un conseiller municipal et il est désigné pour la durée de la séance. Il peut être assisté d'auxiliaires, qui ne participent pas aux délibérations.



4. Suivi de l'ordre du jour et vote. Les décisions du Conseil municipal, appelées « délibérations » sont prises à la majorité absolue. Le vote peut être fait à main levée, par appel ou bulletin nominatif ou par scrutin secret.
5. Clôture de la séance lorsque l'ordre du jour est épuisé.

APPLICATION DE LA DÉCISION

Le projet de construction peut être lancé. D'autres décisions seront à prendre ensuite (choix d'un architecte, choix d'entreprises pour réaliser les travaux...) qui suivront le même processus.



COMMISSIONS MUNICIPALES : UN TRAVAIL DE FOND PRÉALABLE AU CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois, les conseillers municipaux se retrouvent en commissions municipales pour préparer les dossiers qui seront soumis au vote du Conseil municipal.

> Sept commissions municipales

Chaque Conseil municipal forme, lors de sa séance d'installation, des groupes de travail appelés « commissions ». Leur durée est variable (durée du mandat ou durée déterminée pour l'étude d'un projet précis). Au Lion d'Angers, il existe sept commissions permanentes.

> Une aide à la décision

Chaque commission travaille sous la responsabilité d'un adjoint. Les travaux des commissions ont deux origines : les dossiers issus des projets planifiés sur la durée du mandat et les dossiers liés aux besoins de l'actualité. Les commissions sont chargées d'étudier les

questions relatives à leurs domaines d'intervention. Elles font des propositions et émettent des avis à l'attention du Bureau municipal et/ou de la Commission Finances. Ces dossiers sont ensuite présentés au Conseil municipal pour le vote. En effet, les commissions n'ont aucun pouvoir de décision.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

> COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE ET RELATIONS INTERCOMMUNALES

✓ Adjoint responsable :
NOORUDDINE MUHAMMAD

✓ Membres :
ISABEL CROSVILLE, ARNAUD DAVID, DIDIER FUSELIEZ, NELLY GAUTTIER, MICHEL GUILLOIS, PATRICK PISCIONE, SANDRINE SOYÉ, EMELINE STEINIRGER ET ISABELLE VIGNERON.

> COMMISSION URBANISME, VOIRIE ET ÉCONOMIE

✓ Adjoint responsable :
DANIEL CHALET

✓ Membres :
ANNE-SOPHIE BARTHE, ALAIN DAILLEZ, ARNAUD DAVID, ARSÈNE DELANOË, RICHARD GUILLEMIN, MICHEL GUILLOIS, JEAN-PAUL LEQUEUX, BERNARD MENANT, CATHERINE MORICE, JEAN-PAUL PARIS, PATRICK PISCIONE, ISABELLE PRAT ET HUGUES SAULOU.

> COMMISSION LOGEMENT

✓ Adjoint responsable :
MARIE-CLAUDE HAMARD

✓ Membres :
VÉRONIQUE BAUDEY, VÉRONIQUE BOUCHET, ISABEL CROSVILLE, BERNARD MENANT, CHRISTINA MENANT, JEAN-PAUL PARIS, JOËL PARÉ ET SANDRINE SOYÉ.

> COMMISSION FINANCES, PERSONNEL ET ADMINISTRATION

✓ Adjoint responsable :
JEAN-PAUL ROUSSEAU

✓ Membres :
VÉRONIQUE BOUCHET, DANIEL CHALET, ISABELLE CHARRAUD, ALAIN DAILLEZ, DIDIER FUSELIEZ, ETIENNE GLÉMOT, MARIE-CLAUDE HAMARD, NICOLE MELLIER, BERNARD MENANT, NOORUDDINE MUHAMMAD ET SYLVIE RABIN.

> COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET FLEURISSEMENT

✓ Adjoint responsable :
ISABELLE CHARRAUD

✓ Membres :
ANNE-SOPHIE BARTHE, VÉRONIQUE BAUDEY, NELLY GAUTTIER, MARC PAULAIN, SYLVIE RABIN, MICHEL RAYNAL, EMELINE STEINIRGER, BENJAMIN SIRJEAN ET ISABELLE VIGNERON.

> COMMISSION PATRIMOINE, SÉCURITÉ, CIMETIÈRE ET MARCHÉ HEBDOMADAIRE

✓ Adjoint responsable :
NICOLE MELLIER

✓ Membres :
ALAIN DAILLEZ, JEAN-PAUL LEQUEUX, BERNARD MENANT, CATHERINE MORICE, JOËL PARÉ, MARC PAULAIN, ISABELLE PRAT, MICHEL RAYNAL, HUGUES SAULOU, BENJAMIN SIRJEAN ET EMELINE STEINIRGER.

> COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET CANTINES

✓ Adjoint responsable :
DIDIER FUSELIEZ

✓ Membres :
ARNAUD DAVID, RICHARD GUILLEMIN, MARIE-CLAUDE HAMARD, INGRID LAMBERT, CHRISTINA MENANT, SANDRINE SOYÉ ET ISABELLE VIGNERON.



Le Maire
Le Maire délégué
et les adjoints
composent
le Bureau
municipal.

Construction Rénovation Lionnaise
Maçonnerie Générale

Taille de pierre - Ravalement
Carrelage

ZA La Sablonnière - 17 rue Denis PAPIN
49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 95 30 20 - Fax 02 41 95 39 64
c.r.lionnaise@orange.fr

Jérôme DUCHESNE
COUVERTURE - ZINGUERIE

LA Sablonnière - 49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 33 79 97 - couverture.duchesne@orange.fr

NEUF - RÉNOVATION

- Réalisation de toits (ardoise ou zinc)
- Ramonage
- Travaux de zinguerie
- Étanchéité
- Entretien de couvertures
- Isolation par l'extérieur
- Toitures-terrasses
- Toitures plates
- Murs et terrasses végétalisés

CHARPENTE
COGNEC MICKAEL

Neuf et Rénovation
Ossature Bois
Aménagement de combles

07 77 97 91 35

ZA LA SABLONNIÈRE - LE LION D'ANGERS
charpente.cognec@hotmail.fr

ZI La Sablonnière,
3 Impasse André Marie Ampère
49220 LE LION D'ANGERS

Tél. 02 41 95 63 36
Fax 02 41 95 82 93
contact@amtd-agencement.fr
amtd-agencement.fr

AMTD

agenciers menuisiers

- Menuiserie Int. & Ext.
- Cuisine & Salle de bain
- Dressing / Bibliothèque
- Création mobiliers

Crédit Mutuel
www.creditmutuel.fr

28 rue du Général-Leclerc - 49220 Le Lion-d'Angers
Tél. 02 41 21 49 49 - Fax 02 41 21 09 35

CHARCUTERIE ROGER sarl

SPÉCIALISTE
Paëlla - Couscous - Choucroute
Potée - Pot-au-feu

BUFFETS FROIDS

Z.I. La Sablonnière
49220 LE LION D'ANGERS
☎ 02 41 95 30 45

Présent sur les marchés -> Lion d'Angers - Pouancé - Angers

GUEZ
Services funéraires
La relation de confiance

Organisation et accompagnement du deuil
Chambre Funéraire
Permanence 24h/24 - 7j/7

02 41 41 08 08
8 rue de la Maréchalerie - LE LION D'ANGERS
info@guez-funeraire.com

Chambres funéraires aussi sur Angers
Montreuil-Juigné, Mazé et Chalonnes sur Loire

Pompes Funèbres - Marbrerie - Prévoyance
Travaux de cimetière - Entretien de tombes - Articles Funéraires

Ets Vignerou
Couvreur Zingueur

Tél. 02 41 95 31 59
vignerou.couverture@orange.fr

Z.A. La Sablonnière - 49220 Le Lion d'Angers

PAYSAGISTE Conception, Réalisation et Entretien de Jardin
www.murmuredaupaysage.com

MURMURE D'EAU

Tél. 02 41 95 89 86
ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

ARTISAN MENUISIER
CRASNIER
Menuiserie
RGE artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Fenêtre/Porte d'entrée Pvc/Mixte/Bois/Alu
Volet Roulant/Battant/Coulissant
Portail battant/Coulissant clôture brisevue Pvc/alu Garde corps
Porte de garage / Automatisation
Abris voiture/Carport
Pergola bioclimatique
Store intérieur/Banne/Toiture
Terrasse bois / composite

49220 LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 968 903
crasnier.menuiserie@wanadoo.fr

Terres de Fenêtre
Le choix qui va de soi

Ouvert du lundi au samedi et les dimanches d'avril et de mai

Godicheau
HORTICULTURE 02 41 95 30 84
www.franciane-fleurs.fr

**A la sainte Catherine,
tout bois prend racine !**

Pensez dès à présent à vos plantations d'arbres, d'arbustes d'ornement, de fruitiers, de rosiers.
Colorez vos fenêtres avec des jardinières de cyclamens, pensées, primevères et feuillages colorés

Artisan du Végétal Le Lion d'Angers

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

**Artisans
Commerçants
PME
Professions Libérales
Agriculteurs**

**Cerfrance, au service
de la performance
des chefs d'entreprise**

**Conseil &
Expertise comptable**

**02 41 33 66 66
www.49.cerfrance.fr**

Une agence de proximité
14 place du Champ de Foire
49220 Le Lion d'Angers

LE LION D'ANGERS

**MAISON DE PLAIN-PIED
DE 92 M² HABITABLES.**
3 chambres, stationnements et jardin.

**137 800 €
Soit 597€/mois**

**ICI VOTRE MAISON
AU PRIX D'UN APPARTEMENT**

**F49
promotion**

www.f49promotion.fr

37 bd Foch • 49100 ANGERS • contact@f49.fr • 02 41 66 12 88 • n° SIREN : 438 232 209
Tous les prix indiqués sont fonction d'un cahier des charges libre de consultation à l'agence. Visuels non contractuels. TVA 5,5%
(1) Montant donné à titre indicatif sur un emprunt de 25 ans après consultation d'un professionnel bancaire modifiable selon l'évolution des taux.

**Vente véhicules
neufs et occasions**

- Mécanique
- Carrosserie
- Dépannage

Garage Y. Ramage
27 rte d'Angers - 49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 30 40

PEUGEOT

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**Bon à présenter
au début du contrôle**

**VÉHICULES PARTICULIERS
UTILITAIRES
BANC 4X4 - GPL**

**Sur présentation de cette publicité
REMISE DE 10 % ***
* Offre non cumulable, valable jusqu'au 31 décembre 2018

**Route d'Angers - LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 96 10 10**
www.noriskoauto-ct.fr/leliondangers



>> LE LION ÉVOLUE

VIE LOCALE

Découvrir la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Un nouveau territoire aux multiples atouts à découvrir en vidéo

Un environnement de qualité, des services de proximité, des lieux d'accueils pour s'épanouir... le nouveau territoire intercommunal est pourvu de multiples atouts à découvrir dès à présent en vidéo, sur le site internet de la Communauté de communes www.valleesduhautanjou.fr. Issue de la fusion des Communautés de communes du Haut Anjou, de Ouest Anjou et de la Région du Lion d'Angers, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a été créée le 1er janvier 2017. D'une superficie de 658 km², la nouvelle structure intercommunale compte 35488 habitants répartis sur 17 communes. Apprécié par ses habitants et recherché par les Angevins souhaitant investir, le territoire des Vallées du Haut-Anjou offre en effet un cadre et une qualité de vie indéniable : des services à la population, diversifiés et implantés de manière homogène, un patrimoine remarquable, un réseau hydrographique dense, de nombreuses liaisons douces praticables à pied, en vélo ou à cheval...

Un site internet pour vos démarches et vos informations pratiques

Résultat de longs mois de travail, le site www.valleesduhautanjou.fr a été pensé pour être au plus proche des attentes des internautes.

Vivante et épurée, l'interface propose un contenu toujours riche pour informer au mieux. Avec ses fonctionnalités, sa structure claire et simplifiée, sa navigation aisée, il sera pour tous un outil utile au quotidien. Un agenda disposant d'un moteur de recherche permettra à chacun de s'orienter sur les événements à venir. Un accès par pictogrammes facilite par

ailleurs l'accès aux informations les plus demandées : contacts des communes, bibliothèques, démarches en ligne... Basé sur la technologie dite « responsive », le site se consulte aussi bien sur un ordinateur qu'une tablette ou un smartphone, alors n'hésitez pas à venir « surfer » sur **www.valleesduhautanjou.fr**!

De nouvelles fonctionnalités sont en cours de développement. Une newsletter sera lancée dans les prochains mois pour permettre aux internautes d'être au plus près de l'information. Un plan interactif du territoire est en cours de réalisation et sera bientôt disponible sur le site internet : il offrira la possibilité à chacun de trouver rapidement les structures du territoire. Les services communautaires travaillent aussi sur la mise en place d'un espace famille. Enfin, le moteur de recherche permettra d'ici peu de mener des requêtes dans l'ensemble des sites Internet des communes.



CONTACT :

CC Vallées du Haut-Anjou
2 rue du Courgeon - 49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr

Zoom sur les travaux en cours et à venir

Logements ZAC Jules Verne

Maine-et-Loire Habitat va débuter courant novembre la construction de logements sur la ZAC Jules Verne. Au total, ce sont 27 appartements (8 Type 2, 17 Type 3 et 2 Type 4) qui sortiront de terre au printemps 2019.

Rue Anselme Bouvet

Dans la continuité des travaux réalisés en centre-ville, la rue Anselme Bouvet sera en chantier dès novembre, et ce, jusqu'au printemps prochain. Les canalisations d'eaux usées, d'eaux pluviales et de gaz seront remplacées. Il sera également procédé à l'enfouissement des réseaux aériens. Durant les travaux, la circulation et le stationnement pourront être perturbés et parfois interdits (les riverains en seront informés).

Rues Saint-Aubin et de la Croix Ruau (secteur Andigné)

Lancés début juillet, les travaux sur ces deux voies ont bien avancé : la séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales est achevée et les nouvelles canalisations d'eau potable ont été installées. La prochaine étape débutera prochainement : il s'agira de l'enfouissement des réseaux aériens, réalisé par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire).



AMÉNAGEMENT

VIE PRATIQUE



Pacs : l'enregistrement maintenant en mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) auparavant réalisé par le tribunal d'instance, est transféré depuis début novembre aux mairies.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines condi-

tions et rédiger une convention, qui doit être enregistrée.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'ensemble des démarches relatives au Pacs sont à réaliser en mairie : enregistrement des dé-

clarations, des éventuelles modifications et des dissolutions des Pacs, conclus à partir de cette date. Les demandes de modification ou de dissolution pourront être adressées par lettre recommandée avec avis de réception à l'officier d'état civil de la commune d'enregistrement du Pacs.

Les rendez-vous et l'instruction des demandes se dérouleront à la mairie déléguée d'Andigné.

Cartes grises et permis de conduire : du nouveau dans vos démarches

Depuis le 6 novembre 2017, les guichets « cartes grises et permis de conduire » des Sous-préfectures du département sont fermés. Les usagers sont invités à faire leur démarche en ligne.

Il est également possible d'effectuer ces démarches dans l'une des 13 Maisons de Services Au Public (MSAP) du département (la MSAP la plus proche se situe à Châteauneuf-sur-Sarthe).

► **Les professionnels de l'automobile pour votre carte grise**

La démarche d'obtention de votre certificat d'immatriculation (ex-carte grise) peut être effectuée directement par un professionnel de l'automobile habilité par le ministère de l'Intérieur (garage, professionnel du commerce de l'automobile, loueur par exemple), que ce soit pour un véhicule neuf ou d'occasion.

► **Attention aux démarches payantes**

De nombreux sites internet proposent de prendre en charge, moyennant paiement, la demande de carte grise (changement de propriétaire, changement d'adresse, duplicata, certificat de non-gage, etc.). Il s'agit de services privés, payants, distincts des services de l'ANTS. Pour toute commande de carte grise effectuée sur ces sites privés,

aucun remboursement ne pourra être sollicité auprès de la préfecture.

► **Contact :**
 SOUS-PRÉFECTURE DE SEGRÉ
 2 rue Lamartine
 02 41 81 80 80
 Ouverture au public :
 du lundi au vendredi
 de 8 h 45 à 12 h 15

► **Contact :**
 MAISONS DE SERVICES
 AU PUBLIC (MSAP) DE
 CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE
 2 rue des Fontaines
 02 41 24 10 66
 Ouverture au public :
 du lundi au jeudi
 de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17,
 le vendredi
 de 9 h à 12 h.

Pour éviter les attentes trop longues et les déplacements inutiles, l'Etat incite le public à réaliser désormais les démarches administratives liées à un véhicule sur le site internet l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (www.ants.gouv.fr).

► **Accompagner ceux qui n'ont pas accès à internet**

Afin d'accompagner les usagers dépourvus d'accès aux services en ligne, un réseau de proximité permettant l'accès aux outils numériques et éventuellement un accompagnement, est mis en place dans le département.

Des médiateurs numériques sont ainsi présents en Préfecture et en Sous-préfectures pour accompagner les usagers sur les points numériques à leur disposition.

Le transport solidaire facilite vos déplacements



Voitur'âges est un service de transport solidaire qui s'adresse aux habitants du territoire de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, ayant des difficultés à se déplacer de manière autonome.

► **Pour quelles destinations ?**

Déplacements de proximité ou trajets vers des villes plus éloignées (Angers, Châteauneuf-sur-Sarthe, Segré, Nantes) et autres villes selon accord du bénévole.

► **Où s'inscrire à Voitur'âges ?**

En se rendant à la permanence Voitur'âges le jeudi entre 14 h 30 et 16 h, au Pôle Santé Social du Lion d'Angers, rue Philéas Fogg (sauf vacances scolaires). Pour tout rensei-

gnement, vous pouvez contacter la permanence par téléphone, le jeudi uniquement et aux mêmes horaires, au 02 72 19 84 32.

► **Comment fonctionne le service ?**

Une fois inscrit au service, le demandeur appelle le référent de sa commune qui contactera un bénévole disponible. Le chauffeur bénévole vient le chercher à son domicile. L'utilisateur indemnise le bénévole des frais de déplacement et des frais de stationnement s'il y a lieu, à raison de 0,40 €/km à partir du domicile du chauffeur.

► **Pour quels motifs ?**

Rendez-vous médicaux (sauf trajets remboursables par l'assurance maladie), démarches administratives, visites à la famille et aux amis (si un proche ne peut assurer le trajet), loisirs...

APPEL AUX CONDUCTEURS BÉNÉVOLES

L'existence de ce service de transport solidaire ne doit son salut qu'au bénévolat. Pour qu'il perdure et se développe, des conducteurs bénévoles sont recherchés. Une disponibilité totale n'est pas nécessaire, chacun choisit de donner le temps qu'il peut.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département de Maine-et-Loire vient de mettre en place un service de transport à la demande. Il permet aux personnes de plus de 80 ans ou aux personnes à mobilité réduite d'avoir la possibilité d'être prises en charge à leur domicile puis déposées à l'arrêt de car le plus proche.

► **Renseignements : 02 41 81 84 814**



Visons tous le « zéro déchet »

ENVIRONNEMENT

À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, le SISTO organise, en partenariat avec Anjou Bleu Communauté et le Syctom Loire Béconnais, une journée zéro déchet le 9 décembre.

► **Zone de gratuité :** « ici on dépose, on échange... » pour donner une seconde vie aux objets non utilisés (dès 9 h 30)

► **Disco soupe :** un atelier pour cuisiner des légumes « moches », mais encore tellement bons, dans une ambiance conviviale (dès 9 h 30)

► **Repair'café :** un lieu pour apprendre à réparer des objets plutôt que les jeter (dès 9 h 30)

► **Astuces zéro déchet :** faire ses produits d'entretien, réaliser ses cosmétiques, découvrir les sacs à vrac... (dès 9 h 30)

► **Rencontre avec la « Famille presque Zéro Déchet » :** Jérémie Pichon partagera ses trucs et astuces pour produire moins de déchets au quotidien (à 14 h 30).



INFOS PRATIQUES :

JOURNÉE ZÉRO DÉCHET

📅 Samedi 9 décembre 2017
 ⌚ dès 9h30
 📍 Salle communale de Noyant la Gravoyère
 ✅ Entrée sera libre et gratuite
 ⓘ INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
 ☎ 02 41 92 52 72
 ✉ prevention@sisto.fr

Déchèterie : passage aux horaires d'hiver

Depuis le 31 octobre, la déchèterie située route de Montreuil-sur-Maine, est ouverte selon les horaires d'hiver, et ce jusqu'à fin mars prochain :

📅 Lundi : ⌚ 9 h > 12 h 30 et 13 h 30 > 17 h	📅 Mercredi : ⌚ 13 h 30 > 17 h	📅 Samedi : ⌚ 9 h > 12 h 30 et 13 h 30 > 17 h
📅 Mardi : 🚫 fermée	📅 Jeudi : ⌚ 13 h 30 > 17 h	📅 Dimanche : 🚫 fermée
	📅 Vendredi : ⌚ 13 h 30 > 17 h	



LE SAVIEZ-VOUS ?

ADOPTER UN COMPOSTEUR POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Déchets de cuisine et du jardin, ne les jetez plus à la poubelle ! En les compostant, vous réduirez considérablement le volume de vos poubelles, tout en produisant un amendement organique naturel et gratuit pour votre jardin.

Le **SISTO** met des composteurs à votre disposition, contre une participation financière de **20 €**.

Pour réserver le vôtre, contactez le :
 ☎ 02 41 92 52 72.

Des aides aux investissements pour les activités artisanales, commerciales et de service

ÉCONOMIE

Il ne reste que quelques mois pour profiter du dispositif d'aide en faveur de la Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en milieu rural. Lancé en avril 2016, il s'achèvera en septembre 2018.

Les entreprises commerciales, artisanales et de services représentent des enjeux forts en matière de dynamisme économique local, d'emploi et au regard du développement équilibré des territoires ruraux. C'est pourquoi le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) du Segréen et ses communautés de communes, en collaboration avec la Région des Pays-de-la-Loire et des Chambres consulaires, a lancé en 2016 un tout nouveau dispositif d'aide en faveur de la Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en milieu rural (MACS).

Celui-ci s'adresse uniquement aux professionnels du territoire de l'Anjou bleu exerçant dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de détails (y compris cafés et restaurants) ou des services aux personnes ou aux entreprises et ayant un projet de modernisation de leurs locaux ou de leurs outils de production (selon critères d'éligibilité). Les dépenses subventionnables concernent les investissements supérieurs à 10 000 € HT, portant sur des équipements neufs, structurants et stratégiques, s'inscrivant dans un projet de modernisation des activités ou

de développement durable (vitrines et équipements professionnels inclus).

Selon le dossier, une subvention de 30 % des dépenses éligibles pourra être octroyée (15 % de la part de la Région et 15 % de la part de la Communauté de communes).

INFORMATIONS :

👤 **KÉVIN FRALIN**
 ✅ **PETR du Segréen**
 📍 Maison de Pays – Route d'Aviré – Segré
 ☎ 07 85 32 10 22
 ✉ kfralin@anjoubleu.com

BRÈVES

PORTES OUVERTES DES COLLÈGES

🏠 **Collège public du Val d'Oudon**

📅 Vendredi 16 mars 2018
 ⌚ de 17 h 30 à 20 h 30
 📍 30 rue Henri et Robert de Cholet
 49 220 Le Lion d'Angers
 ☎ 02 41 95 31 49.

🏠 **Collège privé François d'Assise**

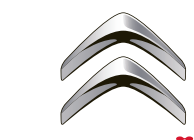
📅 Vendredi 19 janvier 2018
 ⌚ de 17 h 30 à 19 h 30
 📅 Samedi 20 janvier 2018
 ⌚ de 9 h 30 à 12 h 30
 📍 20 rue Candaise
 49 220 Le Lion d'Angers
 ☎ 02 41 95 31 14.

ACCUEIL DE LA MAIRIE DURANT LES TRAVAUX

L'hôtel de ville sera en travaux prochainement, et ce pour plusieurs mois. Durant le chantier, l'accueil du public est transféré salle David d'Angers (à côté de la bibliothèque Hervé Bazin).

INSTALLATION D'UN CABINET D'AVOCAT

Aline David, avocate au Barreau d'Angers, a ouvert son cabinet au 31, rue du Général Leclerc, en août dernier. Maître David est joignable au :
 ☎ 02 41 34 71 61.



CITROËN

GARAGE J.M. Automobiles
Rocade Angers-Segré
49220 LE LION D'ANGERS

Nicolas MADIOT

Vente Véhicules Neufs - Occasions
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - peinture
Réparation et remplacement de pare-brise
jmauto49@orange.fr - Tél. 02 41 95 31 07



Rue Chatelier - 49220 LE LION D'ANGERS - Tél. 02 41 95 63 73 - Fax 02 41 95 36 93

Entrepôts Agréés
Magasins Généraux
Entrepôts Douane
Import/Export

Spécialiste de la conservation par le froid



Banque - Assurances

Quai d'Anjou - 49220 Le Lion d'Angers
Tél. 02 41 95 31 46
le.lion.dangers@ca-anjou-maine.fr
www.ca-anjou-maine.fr



CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS
OSSATURE BOIS

Tél. 02 41 95 32 14
THORIGNÉ D'ANJOU
49220 LE LION D'ANGERS
www.sarlmellier.fr



ZI La Coudère
49220
LE LION D'ANGERS
Tél. 02 41 21 21 21
Fax 02 41 21 13 40

Engagés par nature.



Pays Lonnais
Tél. 02 41 95 62 55 de 9h à 20h
Ulocation courses U.com



Le Bouchon Lonnais
BAR - BRASSERIE
Tél. 02 41 95 70 83 Ouvert 9h - 20h



Ccial Pays Lonnais Super U
49220 GREZ NEUVILLE
Tél. 02 41 95 70 88

naturedegrez@gmail.com



Zac de la Grée, rue du Lonnais
49220 GREZ-NEUVILLE
Tél. 02 41 60 07 06



Entretien tous locaux
(bureaux - industries - copropriété)
Nettoyage vitrerie
Remise en état
Shampoing moquettes

Tél/fax : 02 41 93 85 34
chonettoyage@wanadoo.fr

9 square du Doyenné - 49100 ANGERS

>> CAHIER DES ASSOCIATIONS

À L'HONNEUR

Le Judo-club lonnais en pleine forme

Au fil des années et avec l'accroissement du nombre de licenciés, les activités dispensées se sont diversifiées. Fort de ses 180 licenciés, le club propose en effet aux habitants de la commune et des alentours de trois disciplines ainsi que des stages de self-défense.



► Une nouvelle ceinture noire chez les judokas

Le judo, permet dès l'âge de 4 ans, de découvrir la « voie de la souplesse » et peut se pratiquer à tous niveaux. Le Judo-club lonnais s'enorgueillit d'ailleurs d'un nouveau gradé. À 18 ans, Alexandre Guillemot vient en effet d'obtenir sa ceinture noire. Cette distinction lui a été remise officiellement le 30 septembre dernier par son entraîneur, Guillaume Loiret, et le directeur technique du club, Alain Cartigny.

► Découvrir l'héritage des samouraïs

Prolongement naturel de la pratique du judo, le ju-jitsu est une autre discipline pratiquée au club. Utilisé par les samouraïs lors des combats à mains

nues, le ju-jitsu est un sport à part entière, accessible à tous et fondé sur le contrôle de soi et de l'adversaire. Art basé sur la défense, le ju-jitsu nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit.

► Se maintenir en forme avec le taïso

Le taïso est une méthode de gymnastique tirée des arts-martiaux, qui apporte souplesse tout en contribuant au renforcement musculaire. Aucune condition sportive n'est requise pour pratiquer cette discipline qui s'adresse à tous les âges. LE Taïso se pratique en musique et en tenue de sport normale.

► Apprendre à se défendre

Soucieuse de s'ouvrir au plus grand nombre, l'association organise également des cours gratuits de self défense féminin. Samedi 7 octobre dernier, une quinzaine de participantes sont venues s'initier durant 2 heures aux techniques simples de défense en cas d'agression. C'est sous la houlette de Guillaume Loiret, professeur de judo, que nos Lonnaises ont appris à parer les coups de poing ou de couteaux dans une ambiance très détendue. Devant ce succès, le club organisera prochainement un nouveau stage ouvert à toutes. Agresseurs, évitez le Lion d'Angers, ses habitantes savent se défendre !



INFORMATIONS :

VERDAGE CHRISTIAN

Président

06 23 37 07 68

judolelion@orange.fr

http://lelion.judo.free.fr

Une rentrée réussie au CSL Handball

La rentrée sportive du club de handball a été marquée par l'arrivée de nombreux jeunes. Fort de ces nouvelles inscriptions, le CSL Handball compte cette année trois équipes en moins de 10 ans, dont une équipe féminine. C'est la première fois dans l'histoire du club qu'il y a assez de joueuses pour former une équipe 100 % féminine dans cette catégorie d'âge. Elles sont 10 jeunes filles à se retrouver tous les mardis soirs pour un entraînement spécifique. Les résultats de toutes ces équipes sont très encourageants, avec un public nombreux à venir les soutenir à chaque match. Pour entretenir cette dynamique, le club a organisé un stage de handball pendant les vacances d'automne. Au programme : ateliers et tournois. Ce ne sont pas moins de 40 jeunes, entre 8 et 13 ans, qui ont participé à ce stage, dont des joueurs du club voisin de Juvardeil, invités pour l'occasion.



DATES À RETENIR :

- Collecte de papier : du 6 au 20 décembre
- Loto du club : 21 janvier 2018

PLUS D'INFORMATIONS :

- Page Facebook :
- Cslhandball Le Lion d'Angers

Animations dans vos commerces en décembre

FESTIVITÉS

L'Entente des Artisans et Commerçants du Lion d'Angers proposera des animations commerciales durant tout le mois de décembre. De nombreux lots seront à gagner. L'Entente accueillera toujours avec autant de plaisir le Père Noël, qui déambulera dans les rues de la commune les 22, 23 et 24 décembre. Des bulletins de participation vous attendent dans vos commerces alors n'hésitez pas, tentez votre chance !



Samedi 2 septembre 2017

Le forum des associations fait le plein

C'était le rendez-vous de la rentrée à ne pas manquer ! Les Lionnais ont été nombreux à se rendre à la 7^{ème} édition du forum des associations. Plus de 30 associations étaient à découvrir. Sport, culture, loisirs, il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies !

Samedi 16 septembre 2017

Les jardiniers lionnais en balade

Une cinquantaine de participants au concours des maisons fleuries Lionnais se sont rendus à Saint-Lyphard, en Loire-Atlantique, dans le cadre du traditionnel voyage annuel proposé aux concourants. La journée fut l'occasion pour tous de découvrir de nouvelles pratiques et d'échanger trucs et astuces pour le jardin.



Lundi 18 septembre 2017

Cycla'Maine a fait étape au Lion d'Angers

Les patients et soignants du Cesame (centre de Santé mentale angevin) participant au projet Cycla'Maine ont été reçus par les élus du Lion d'Angers pour la première étape de leur parcours de 184 km. L'occasion pour le Maire de féliciter et encourager les acteurs de cette fabuleuse aventure humaine, sportive et soignante.



Samedi 7 octobre 2017

Les terrains multisports inaugurés

Les élus de la ville avaient convié les habitants, à 10 h à Andigné, puis à 11 h au Lion d'Angers, à inaugurer ces nouveaux lieux de vie. Ouverts à tous et en accès libre, les deux terrains multisports de la commune enchantent petits et grands depuis leur ouverture.



Du 19 au 22 octobre 2017

Des milliers de spectateurs au Mondial du Lion

Le public était fidèle au rendez-vous pour cette édition 2017 du Mondial du Lion. Après 4 jours de compétition, la Britannique Izzy Taylor s'est imposée chez les 6 ans, devant le Lionnais Thomas Carlile qui a décroché le bronze. Chez les 7 ans, c'est le champion olympique français Nicolas Astier qui a remporté l'or.

